Assemblée générale élective du samedi 17 octobre 2020
Complexe hôtelier Ascotel de Villeneuve d'Ascq

Clubs présents ou représentés :

ALLENNES ENTENTE, ANNOEULLIN FC, ANST CHERENG, ARMBOUTS CAPPEL US, ARMENTIERES JA, ARMENTIERES SAPAG, ASCQ US, AVELIN AS, BAC SPORTS, BAILLEUL SC, BAISIEUX AS, BERGUES RC, BERSEE AS, BIERNE FC, BOESCHEPE ES, BOIS GRENIER AS, BONDUES FC, BOURBOURG SC, BOUSBECQUE FEMININES, BRAY DUNES US, CAESTRE AJL, CAMPHIN EC, CAPPELLE ES, CAPPELLE LA GRANDE ES, CAPPELLEBROUCK USB, COMINES ACS, COUDEKERQUE ASF, COUDEKERQUE USF, CRAYWICK FC, CROIX FIC, CYSOING WB EC, DUNKERQUE DOCKERS, DUNKERQUE Littoral USL, DUNKERQUE MALO, DUNKERQUE SUD, EECKE AS, EMMERIN FC, ENNEQUIN ES, ENNEVELIN STADE, ERQUINGHEM CS, ESQUELBECQ US, ESTAIRES US, FACHES THUMESNIL FC, FERRAIN AN 96, FLEURBAIX US, FOREST FC, FORT MARDYCK OC, FRELINGHIEN ES, FRETIN US, GENECH ES, GODEWAERSVELDE US, GONDECOURT CS, GRAND FORT PHIL SC, GRANDE SYNTHE AMAL, GRANDE SYNTHE AS ALBECK, GRANDE SYNTHE DEUX-SYNTHE, GRANDE SYNTHE FUTSAL, GRANDE SYNTHE OL, GRAVELINES GRAND FORT, GRAVELINES US, HALLENNES OL, HALLUIN AC, HALLUIN F ESP, HALLUIN UNION, HAUBOURDIN CG, HAZEBROUCK CHTS, HAZEBROUCK PONT ROMMEL, HELLEMMES AS, HEM OL FC, HONDEGHEM US, HOUPLIN US, HOUPLINES EC, HOUTLAND AS, HOYMILLE ASC, ILLIES AUBERS ESC, KILLEM FC, LA CHAPELLE FC, LA GORGUE CS, LA MADELEINE FC, LAMBERSART FC, LAMBERSART IC, LE DOULIEU FC, LEFFRINCKOUCKE US, LEZENNES STADE, LILLE AS SOLIDAIRE GUINEE, LILLE COKER C., LILLE CROUS FC, LILLE FIVES OS, LILLE FUTSAL, LILLE LOUVIERE, LILLE OSC LM, LILLE SPARTAK, LILLE SUD FC, LILLE UC, LOMME DELIVRANCE, LOMME OSM, LOOBERGHE AS, LOON PLAGE FC, LOOS OLIVEAUX AS, LYS LEZ LANNOY STELLA, MARCQ ATTACK, MARCQ BAROEUL OL, MARDYCK US, MERIGNIES AFFAC, MERIGNIES OL, MERVILLE USM, METEREN FC, MONS AC, MORINS FC, MOUCHIN ENT, MOUVAUX ES, MOUVAUX FUTSAL, NEUVILLE FERRAIN ASSOC. FOOTBALL CLUB, NIEPPE FC, PAYS DE CASSEL US, PERENCHIES USF, PETITE SYNTHE SM, PHALEMPIN US, PREMESQUES FC, PROVIN US, QUAEDYPRE C.O, QUESNOY FSM, RADINGHEM AS, REXPOEDE AS, RONCQ ES, ROSENDAEL FC, ROUBAIX ASC, ROUBAIX COVILHA, ROUBAIX OC, ROUBAIX OUEST ACADEMIE, ROUBAIX SC, ROUBAIX SCO59, ROUBAIX SJBTE, ROUBAIX TG PORTUGAIS, ROUBAIX WOLF FUTSAL, SAINGHIN WEPPES AO, SAINT ANDRE US, SAINT FOLQUIN FC, SAINT JANS CAPPEL OJ, SAINT POL USCC, SALOME AS, SANTES FC, SEQUEDIN OSM, SOCX US, SPYCKER AC, STEENE FC, STEENVOORDE AS, TEMPLEMARS FC, TEMPLEUVE AS, TETEGHEM US, THUMERIES AG, TOUFFLERS AF, TOURCOING A COLBERT, TOURCOING BLANC SEAU, TOURCOING CHT, TOURCOING EIC, TOURCOING ESIT, TOURCOING FR ALGER, TOURCOING US, TOURCOING VICTOR DURUY, VERLINGHEM FOOT, VIEUX BERQUIN FC, VILLENEUVE D'ASCQ DECATHLON, VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ, VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE, WAHAGNIES FC, WALLON CAPPEL US, WAMBRECHIES FC, WARHEM US, WASQUEHAL FOOT, WATTIGNIES FC, WATTRELOS FC, WATTRELOS US, WEPPES ES, WILLEMS AS, WORMHOUT ES, YSER BOLLEZEELE US, WINNEZEELE AS.

Clubs Absents :

ANNOEULLIN FUTSAL, ARMENTIERES COLMAR FC, ATTICHES US, BAMBECQUE ES, BAUVIN FC, BERGUES FUTSAL CLUB, BOUSBECQUE CS, BOUSBECQUE ESPAGNOLS, BROUCKERQUE AS, CAMPHIN CAREMBAULT AS, CAPINGHEM AS, COMINES GLAMMS FUTSAL, DEULEMONT FC, DEULEMONT FUTSAL, DUNKERQUE BEACH SOCCER, DUNKERQUE DK'DEMY, DUNKERQUE USINES GP, EBBLINGHEM E. FEMININES, FACHES FUTSAL, FOREST JB TEAM, GHYVELDE JS, HAZEBROUCK SC, HAZEBROUCK ST JOSEPH, HERZEELE RC, HOLQUE US, HONDSCHOOTE FC, LA MADELEINE A.S.E.C, LA MADELEINE MELTING POTES, LAMBERSART ORTF, LEDERZEELE US, LEERS OS, LESQUIN US, LILLE AMICALE SPORTIVE, LILLE ANTILLAIS, LILLE AS VAUBAN ESQUERME, LILLE AS VIEUX, LILLE BOIS BLANCS RC, LILLE DELPHARM FC, LILLE FG BETHUNE AS, LILLE INDEPENDIENTE FUTSAL ASSOCIATION, LILLE JOUE BIEN, LILLE KEEPERS, LILLE LMCU, LILLE METROPOLE FUTSAL, LILLE MOULINS CARREL US, LILLE PETIT TERRAIN, LILLE RIENA FOOT, LILLE SELECAO, LILLE SIXTE DONDAINE, LILLE UNILOQ, LILLE WAZEMMES, LINSELLES FC, LINSELLES FUTSAL, LOMME FUTSAL, LOMME USC, LOOBERGHE COLME, LOOS OXYA FC, MARCQ AS, MARQUETTE B.A.TITUDE, MARQUETTE US, MARQUILLIES US, MERRIS ENT FC, MILLAM R.C., MONS FC, MONS LA MONSOISE, MOUVAUX LILLE METROPOLE FUTSAL, OOST CAPPEL S, OSTRICOURT JSC, PITGAM AS, PONT NIEPPE AS, RONCHIN US, RONCHIN QPZ, ROUBAIX AFS, ROUBAIX VIMARANENSE, SAILLY FC, SAINT POL S/MER SAO PF, SANTES FC, SECLIN FC, STEENWERCK JS, TOURCOING ASC RENOUVEAU., TOURCOING BENFICA, TOURCOING BOURGOGNE, TOURCOING FOOT FRIENDS FAMILY, TOURCOING Futsal Féminin, UXEM A.AM.J., VILLENEUVE D'ASCQ FLERS OS, VILLENEUVE D'ASCQ FUTSAL, VILLENEUVE D'ASCQ GENDARMERIE, WATTRELOS FUTSAL, WAVRIN DON JS, WERVICQ US.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral saison 2019-2020.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Octobre 2019 à Esquelbecq paru sur le site Internet du District des Flandres.
3. Rapport financier saison 2019-2020.
    - Présentation des comptes de la saison 2019/2020
    - Rapports du commissaire aux comptes
    - Affectation du résultat
4. Présentation de la liste.
5. Election des membres du Comité Directeur du District des Flandres de Football.
6. Les Actions et Engagements du District
7. Approbation du Budget saison 2020-2021 par l'Assemblée.
8. Intervention des personnalités.

L'assemblée débute par la diffusion d'une vidéo récapitulative des différentes actions menées par le District durant la saison dernière et une présentation des nouvelles pratiques proposées par le District.

Intervention de Cédric Bettremieux, Président du District des Flandres

Au nom du Comité Directeur, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

« C'est avec un grand soulagement que je vous accueille et vous remercie de votre présence dans cette très belle salle d'Ascotel. Je voudrais avant tout que l'on ait une pensée particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittés mais aussi toutes celles qui luttent contre la maladie et en particulier notre ami Ali Helal qui poursuit avec force et dignité sa lutte contre la maladie et qui continue de suivre le développement de notre district.

Actuellement dans l'Assemblée, il y a 98 personnes présentes, plus de 60% des clubs représentés et 71% des voix qui pourront être exprimées. L'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

Je tiens à excuser M. Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq qui sera représenté par Farid Oukaid, adjoint aux sports qui devrait arriver en cours d'assemblée. Je tiens à remercier Claude Coquema, le Président du district de l'Oise qui nous fait le plaisir d'assister à nos travaux et en profiter pour remercie l'ensemble des présidents de clubs pour leur soutien apporté et témoigné après avoir eu connaissance d'un mail que vous avez toutes et tous reçus dans la nuit de jeudi à vendredi du Président de la Ligue relatif à son absence de ce jour.

Le président de la Ligue du Football Amateur (LFA) Marc Debarbat nous a également apporté son soutien, tout comme la vice-présidente de la FFF, Madame Brigitte Henriques, par téléphone. La LFA ne sera donc pas représentée compte tenu de l'absence excusée du vice-président de la Ligue ayant également décommandé après avoir, dans un premier temps, répondu favorablement.

Nous avons également reçu un message de soutien de Fernand Duchaussoy, ancien Président de la FFF.

Je remercie également Olivier Willequet, Président de la commission des Arbitres et Stéphane Walraeve, président de l'UNAF pour leur présence mais aussi les personnes de la Commission électorale avec leur Président, M. Lenoir qui est présent dans l'assemblée et qui viendra prendre la parole un peu plus tard. »

Intervention de Pauline Blondeau, Secrétaire Générale du District des Flandres

La Secrétaire Générale revient sur les mesures mises en œuvre pour mettre en place l'Assemblée Générale et obtenir l'aval pour l'organisation de cette assemblée en présentiel. Elle remercie les bénévoles et salariés pour la mise en place du protocole sanitaire visant la sécurité de tous.

Pauline BLONDEAU remercie, au nom du Comité Directeur, tous les clubs pour leur présence qui représente un acte d'engagement fort pour la vie institutionnelle du District.

Le Président en profite également pour remercier M. BELLAICHE, Directeur de cet établissement, qui nous accueille ce matin et qui nous a mis l'ensemble des salles à disposition afin de mettre tout en place et d'aider au protocole avec l'ensemble des personnes à disposition.

Il précise que les conditions actuelles sont difficiles pour tous et que toutes les mesures comme la limitation à une personne par club et un protocole strict (sens de circulation, salle d'émargement adaptée, etc.) ont été respectées.

Concernant l'instauration du couvre-feu dans la métropole lilloise, des éléments complémentaires seront apportées en fin d'Assemblée notamment sur les conséquences directes sur la pratique au sein des clubs. Une pensée particulière a été effectuée pour le district du Val de Marne qui tenait également son assemblée le 17 octobre 2020.

Intervention de Cédric Bettremieux, Président du District des Flandres

« Votre présence ce matin marque l'intérêt que vous avez pour votre jeune District. Lors de notre élection en 2017, nous nous étions fixés, entre autres le défi, de redonner une proximité à notre District et le côté humain. Force est de constater que c'est d'ores et déjà le cas. Oui, un District ne peut exister que par ses clubs et ses licenciés, un District reste une association : une association est un lieu privilégié pour la vie collective dans le respect de la diversité et des droits de chacun, c'est le moyen de se rassembler autour de projets et d'objectifs commun.

C'est aussi se doter de moyens pour cheminer ensemble vers nos objectifs, c'est se doter d'une équipe dirigeante pour mettre tout ça en place et c'est aussi un lieu où la communication est essentielle : c'est surtout le respect qui doit être le maître mot.

Notre District est un bien précieux, nous sommes toutes et tous responsables mais surtout notre District est redevenu un véritable lieu de vie.

Avant tout chose, désormais, dans notre District, les finances sont la traduction d'un projet. Permettez-moi de saluer tout particulièrement le travail effectué par toute l'équipe dirigeante individuellement et collectivement qui joue leur rôle et assume des tas de missions dans l'ombre mais, si elle n'existait pas, le District ne pourrait pas fonctionner comme il fonctionne. Vous avez pu d'ailleurs le mesurer par une présence régulière autour de vos terrains les week-ends en me croisant, la Secrétaire Générale ou d'autres membres du Comité Directeur. Leur responsabilité est importante et ils assument dans un bénévolat plein et entier.

Alors oui, votre District est dirigé par une équipe et non par seulement un seul homme, et c'est une chance car la démocratie est une fondation essentielle dans toute institution et encore plus dans une association.

Et encore plus aujourd'hui, une instance départementale ou encore régionale qui serait dirigée par un seul homme et qui utiliserait tout pouvoir pour diriger ne pourrait constater que son échec.

C'est pourquoi, ici dans votre District, ce n'est pas le Président qui est important mais l'équipe qu'il fédère autour, pour vous garantir la cohérence d'un projet que vous avez souhaité mettre en place depuis 3 ans.

Vous avez devant vous une équipe qui va vous présenter un bilan de ses trois dernières années pour remettre le District à sa place, c'est-à-dire au 3ème rang de France, et surtout un District où chacun a pu trouver sa place depuis le début de cette fusion, un grand et jeune District dont la fusion n'est plus qu'un lointain souvenir que le District a su mettre en place en respectant chaque club, quels que soient sa taille et lieu géographique, aujourd'hui vous faites tous partis de cette grande famille qui est le football au sein de son District des Flandres.

Je sais surtout qu'un District, ce sont ses bénévoles, beaucoup de bénévoles, mais je sais et j'entends régulièrement qu'il y a une pénurie de bénévoles. Il faut savoir fédérer, comme vous le faites au sein de vos clubs, et permettre à chacun d'apporter leur pierre à la construction de notre District, leur confier des responsabilités et avoir cette valorisation qu'ils méritent.

Alors notre jeune District s'est bâti sur des valeurs qui le définissent et des mots importants :

- Diriger, ça ne s'improvise pas, car avant tout pour diriger, il faut fédérer une équipe, il faut ensuite définir une ligne et surtout la garder, préserver chaque valeur de l'individu. Diriger, ça permet d'avancer vers les objectifs fixés en étant garant du cadre fixé.

- La transparence, c'est essentiel dans une association, je sais qu'elle peut peut-être déranger mais, en tout cas, le District n'appartient pas à son équipe dirigeante mais aux clubs qui la composent. La transparence, c'est surtout dire ce que l'on va faire et l'écrire et faire ce qu'on a dit sans trouver d'excuses.

- Gérer, c'est aussi anticiper, même dans les périodes difficiles, nous devons au maximum anticiper et surtout être réactifs. Gérer, c'est aussi avoir des personnes qui contrôlent afin que le District retrouve une situation financière saine, ce que nous nous efforçons de faire depuis 3 ans.

- Communiquer, bien communiquer, ce n'est pas être le 1er à parler ou à relayer, ou à faire des suppositions dans les journaux, mails et changer de version dans les semaines suivantes. Communiquer, c'est ce que nous avons essayé de faire durant cette crise sanitaire en ne sortant qu'avec des informations factuelles et vérifiées.

- Assumer, nous sommes toutes et tous bénévoles, nous pouvons commettre des erreurs, le tout est de les reconnaître et de les assumer. C'est un fondement de la transparence. Assumer, c'est aussi comprendre pour ne pas réitérer l'erreur, c'est aussi se déplacer, appeler, rencontrer les personnes qui ont été éventuellement victimes de ces erreurs, c'est surtout éviter l'indifférence et le mépris. Dans le District, lors d'une erreur, et c'est déjà arrivé quelque fois et vous avez été au courant (un tirage de Coupe de France, finales Pitch), nous avons assumé et essayé de mettre en place des procédures afin que ces erreurs ne puissent se reproduire.

- Dernier point qui à nos yeux et aux miens en tout cas est tout aussi voire plus important, c'est respecter ! Nous en faisons une priorité absolue dans notre District, nous veillons pour que chacun d'entre vous puisse faire valoir leurs droits.

  Le District a un devoir de faire respecter les règlements que vous avez votés mais le District n'est pas au-dessus des règlements, c'est pourquoi vous avez à disposition la plateforme d'aide juridique pour vous défendre devant les instances.

Mais bien sûr, je ne pourrai pas commencer cette Assemblée Générale sans aborder la Covid-19, cette pandémie qui nous touche tous depuis plusieurs mois et qui est à l'origine de plus de 30 000 morts en France, un impact sur notre environnement social sans précédent, notre façon de vivre, de se côtoyer, nous l'avons encore vu ce matin lors de l'accueil de cette Assemblée.

Une crise économique qui vous a touchés ou qui vous touche peut-être dans votre vie de tous les jours mais qui touche aussi toute l'organisation de vos clubs à la période la plus propice aux tournois, fêtes des clubs, lotos, etc. les partenaires également qui aimeraient continuer à vous accompagner mais qui sont eux-mêmes impactés et ne pourront vous assumer malheureusement comme ils ont pu le faire dans le passé.

En tant qu'instance, en tant que District, nous n'avons pas le droit de nous servir de cette pandémie pour expliquer des problèmes financiers ou autres, car les instances, elles, ont pu bénéficier des subventions fédérales qui étaient prévues et celles-ci doivent couvrir les charges fixes de nos instances départementales et régionales. La FFF a mis en place un fonds de solidarité pour vous les clubs de 10 € par licencié : ce fonds exceptionnel a été financé à hauteur de 7 € par la FFF et ses partenaires et 3 € à la charge des instances déconcentrées : pour les Hauts de France, nous avons participé à part égale entre la Ligue et les Districts, soit 1,50 € par licencié.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les personnes présentes et souhaite une bonne Assemblée à tous.

Intervention de Pauline Blondeau, Secrétaire Générale du District des Flandres

1° Rapport moral

Comme prévu par les statuts, la secrétaire générale procède à la présentation du rapport moral qui retrace les différentes actions, activités, faits marquants qui se sont déroulés au cours de la saison 2019/2020.

Ce rapport a aussi vocation à valoriser tout le travail et l'engagement de l'ensemble des bénévoles impliqués dans la vie et le fonctionnement des clubs et du District ainsi que celui du personnel technique et administratif.

Il est évident que ce rapport est particulier compte tenu de l'arrêt brutal et précipité de nos compétitions et du fonctionnement de l'entité depuis la mi-mars. Personne ne pouvait imaginer les proportions qu'allait prendre cette crise sanitaire, au-delà de notre vie associative et implication dans le milieu du football, c'est notre quotidien qui a pris un coup d'arrêt avec le confinement.

Pour revenir sur cette saison 2019/2020, un retour est effectué sur les données chiffrées. Le district accuse une perte de 400 licences environ par rapport à la saison 2018/2019 sur une masse de 55 000 licences représente que 0,75 % de diminution ce qui est surtout rassurant par rapport au contexte sanitaire. Les effectifs restent donc constants et à l'image de la saison précédente. En effet, si le football masculin libre et surtout chez les adolescents et les seniors continuent de diminuer, les autres pratiques à l'image du Futsal ou du football féminin compensent cette baisse.

Concernant le football féminin, il est toujours à la hausse avec une augmentation significative notamment chez les jeunes de U6 à U13 avec plus de 20 % de jeunes licenciées valorisant tout le travail effectué en amont pour amener les filles à une pratique pérenne. Ces chiffres sont également le reflet de l'investissement des clubs pour accueillir les jeunes joueuses qui ont découvert la pratique féminine lors de la Coupe du Monde féminine.

Le futsal enregistre une augmentation notable chez les jeunes avec plus de 60 % des effectifs du foot éducatif aux U18 passant ainsi de 444 à 717 licenciés, le développement des compétitions en faveur des plus jeunes afin de leur offrir une pratique régulière et le travail avec les clubs herbes pour accéder à ce support de compétitions sans la nécessité d'accéder à une salle sont autant de facteurs qui ont contribué à cette évolution conséquente.

Outre le football féminin et futsal, on peut également compter sur le football loisir qui enregistre une belle progression de près de 10 % du nombre de licenciés. La dynamique du District est d'avancer pour être au plus près des clubs et des évolutions sociétales. Il nous revient en tant qu'instance la charge de proposer toujours plus de solutions et de propositions afin de répondre aux attentes de vos licenciés. Nous devons faire ainsi cohabiter avec notre pratique footballistique libre, traditionnelle, compétitive et une pratique sans contrainte ou engagement recherché par certain licencié si nous cherchons à les fidéliser et ne pas les voir s'orienter vers des structures privées.

Il revient également de saluer les actions innovantes telles que le développement des nouvelles pratiques comme le football en marchant, le futnet, le fitfoot qui s'adressent à un nouveau public et qui peuvent vous permettre de relayer, de trouver de nouveaux dirigeants et de les fidéliser. Ainsi, différentes sections loisirs ou nouvelles pratiques ont immergé au sein même de vos clubs et constitueront le nouveau berceau de cette nouvelle dimension du football qui ne demande qu'à se développer.

Si on aborde le sujet des compétitions, après les conditions climatiques hivernales qui n'ont pas été favorables, c'est la Covid 19 qui est venue donner un coup d'arrêt inédit aux compétitions. Il est rappelé que la saison 2019/2020 avait bien démarré : pour le football éducatif et les jeunes, il est précisé la création de Challenges vacances mis en place à la Toussaint et février.

Le numéro d'astreinte est également bien enregistré et a continué à apporter une réponse immédiate en cas d'urgence le soir ou le week-end. Difficultés administratives ou incivilités, les motifs sont variés et cette astreinte répond à une véritable attente d'obtenir une réponse claire et en temps réel.

Les incivilités justement… Il est certain que tout comparatif d'une saison à l'autre ne pourra être effectué cette année. La commission de discipline s'est réunie 48 fois et a mis 28 dossiers en Instruction avant la mi-mars (contre 52 la saison précédente). Ce sont 80 licenciés qui ont été concernés par une suspension à titre conservatoire.

Des sanctions lourdes de 18 ans ou 20 ans fermes ont été prononcées par la commission. Désormais, elle dispose de toute l'autonomie et latitude pour utiliser les différentes sanctions qui s'offrent à elle, notamment sportives avec des retraits de points allant même jusqu'à la mise hors compétition. On dénombre ainsi pour la saison 2019/2020, 6 mises hors compétitions à titre conservatoire dont 1 ferme en seniors et 1 en jeunes.

A ce jour, on note 318 joueurs qui n'ont plus de points sur leur licence et ne peuvent plus participer à des compétitions en District, la licence à point reste un outil essentiel contre la récidive.

Il convient également de souligner le travail de la Commission d'Appel, du Statut de l'Arbitrage, de l'Homologation des terrains et de la Commission Juridique qui, pour sa part, s'est réunie à 21 reprises, identifiant 286 joueurs qui ont participé à des rencontres alors qu'ils étaient suspendus. Pour rappel, peu de Districts, pour ne pas dire aucun, font un travail de vérification automatique des qualifications et des suspensions.

Comme rappelé lors de la dernière Assemblée Générale à Esquelbecq, le District n'a pas besoin de ces infractions et des amendes afférentes pour vivre, comme l'a montré le remboursement des amendes à hauteur de 90% en début de la saison dernière aux clubs, en contrepartie d'une formation administrative que nous avons mise en place en décembre 2019.

L'accompagnement et la formation des dirigeants afin de les épauler dans leurs lourdes tâches quotidiennes et fastidieuses représentent l'une de nos priorités de l'instance. Pour finir sur l'accompagnement administratif et juridique, il est précisé que le référent juridique a été sollicité 22 fois au titre de la saison dernière. Indépendant, ce support juridique gratuit est à votre disposition et, en cas de problématiques juridiques propres au club ou par rapport à des décisions des instances (district, ligue, etc.)

Au niveau de l'arbitrage, la restructuration de la Commission des Arbitres a porté ses fruits. Ainsi, le travail effectué au niveau de la formation a été valorisé par la promotion de certains de nos arbitres en Ligue ou candidat au niveau fédéral, et augmentation de près de 5 % de nos effectifs (446 arbitres contre 426 la saison dernière).

Au niveau du pôle technique, la crise sanitaire est venue notamment bouleverser les actions mises en place comme les formations, sélections et détections en cours. A ce titre, il est important de saluer le travail considérable des éducateurs au sein de votre club et qui conduisent chaque année de nombreux joueurs à franchir la porte du pôle espoir à Liévin ou encore à rejoindre les sélections de la LFHF.

La saison passée, ce sont plus de 900 jeunes joueurs ou joueuses qui ont été détectés sur le territoire. Cette qualité et volonté de restructuration de votre club se traduit par le nombre pléthore de label au sein de notre District. Il est précisé la pluralité des actions et des manifestations qui viennent ponctuer la saison et participer au développement des pratiques. Cette saison, la liste s'est arrêtée début mars avec le séminaire du réseau des femmes dirigeantes et l'invitation de plus de 150 de licenciées féminines au match France / Brésil organisé le 7 mars.

C'est ainsi une fin de saison inédite à laquelle les clubs et le District ont dû faire face et alors que l'étude de différents scénarios possibles de reprise était en cours, les espoirs se sont petit à petit dissipés au fil des semaines jusqu'à la décision définitive d'arrêt des compétitions.

Une réflexion sur le sort des compétions a alors été entreprise avec un le travail étroit effectué par les 7 Présidents de District réunis chaque semaine par visioconférence et qui, unis, ont porté fort la parole de notre football amateur afin d'exposer leurs arguments, s'opposant notamment à la descente de chaque groupe. Malheureusement, à l'unanimité, le collège des Présidents de Ligue n'a pas suivi cette position auprès de la LFA et les instances ont été ainsi contraintes de suivre ces décisions.

Le Comité Directeur des Flandres a alors réformé le schéma traditionnel des compétitions, comme notamment la composition de poule de 10 au lieu de 12 à l'accoutumée, de façon à pouvoir les maintenir et ainsi gérer la gymnastique des montées et descentes déséquilibrées.

Au-delà de l'arrêt des compétitions, cela a été l'occasion de mettre en avant la capacité des clubs à fédérer et mobiliser ses licenciés, nombres d'entre vous ont fait preuve d'ingéniosité débordante. Chaque jour, une action de club était mise à l'honneur sur les réseaux du District.

Fort de cette dynamique, un tournoi FIFA solidaire en faveur du CHU de Lille a permis de mobiliser près de 300 licenciés.

Rien n'est plus difficile que de rester sans réponse et dans l'incertitude notamment dans une telle période, c'est pourquoi, en toute transparence, nous avons pris le parti de vous communiquer en temps réel et avons mis une plateforme Covid afin de répondre en moins de 24 heures : conditions de pratiques, protocoles sanitaires, utilisation des vestiaires, référent Covid : autant de thématiques auxquelles la plateforme Covid a répondu courant août.

Intervention de Jean-François Dannely, Président de L'Iris Club de Lambersart

« Je ne souhaite pas faire l'impasse sur le mail reçu dans la nuit de jeudi à vendredi et souhaite m'exprimer là-dessus car je fais partie de ceux (Cédric Bettremieux en a parlé dans son introduction) qui sont parfois critiques sur le fonctionnement du District, qui l'expriment mais qui sont obligés de reconnaître une chose, et là je vais le dire publiquement, c'est que, à aucun moment, je n'ai été à mon niveau dans l'incapacité d'échanger avec le District sur les problèmes et de trouver des solutions.

Ce que nous avons reçu dans la nuit de jeudi à vendredi est une déclaration de guerre et je pèse mes mots. Je ne vais pas tourner autour du pot, il s'agit d'une ingérence du Président de la Ligue sur le fonctionnement d'un district.

Si je dis que j'ai des désaccords parfois avec Cédric Bettremieux ou avec le District, c'est pour dire que je ne suis pas la caution morale et je lui ai dit hier au téléphone. En revanche, je n'admets pas et je ne supporte pas les atteintes à la démocratie, je n'accepte pas les ingérences, je n'accepte pas le Président de Ligue qui refuse d'entendre les colères et les problèmes des clubs.

Je le dis avec d'autant plus de forces, et cela va rassurer Cédric Bettremieux, je vous le dis que j'ai eu le droit à la même partie de moulinette de la part du Président de la Ligue le 23 août 2020 parce que j'ai eu le culot, l'audace de demander aux clubs de ligue de se regrouper, non pas pour la création d'une liste en vue de l'élection de la Ligue, mais tout simplement de créer une structure, qui à ce jour n'existe pas au sein de la Ligue, un syndicat des Présidents à l'instar de ce qui existe au niveau des arbitres : c'est-à-dire que l'on puisse se faire entendre, que l'on puisse réfléchir ensemble, que l'on puisse porter d'une seule voix les intérêts collectifs du football, les intérêts collectifs de nos clubs.

Je me suis fait laminer en place publique comme Cédric Bettremieux a été laminé dans la nuit de jeudi à vendredi, parce qu'il y a aussi une attaque personnelle derrière et d'inconscience, ce qui rend d'autant plus les choses inacceptables et aussi pour moi, en tant que Président de club, car on me dit que si je viens ici parce que je suis attaché à la démocratie, je serai inconscient et que cela veut dire que la seule réponse par rapport au virus, ce serait la dictature, je ne l'accepte pas et le refuse car aujourd'hui des clubs, nos clubs sont en souffrance et ce qu'on a besoin plutôt que de tirades dans la presse d'un Président de Ligue qui est en campagne électorale, c'est qu'il se préoccupe réellement de nos problèmes financiers, sportifs, d'organisation.

Je ne vous explique pas pour la métropole lilloise ce que l'on doit mettre en place ne serait-ce que pour maintenir les entrainements mais non, on préfère faire le fanfaron, mener une campagne électorale, dénigrer les personnes, s'attaquer aux individus.

Moi, je vais vous dire, je ne me suis pas engagé dans le football pour assister à ça, j'entends Pauline faire le rapport moral et qui dit que le niveau sur l'irrespect, c'est la tolérance zéro. Qui peut le plus, peut le moins, quand on dirige une structure, le minimum que l'on doit faire, c'est donner l'exemple c'est-à-dire que l'on ne peut pas demander à longueur de journée, à nous les clubs, de respecter les règlements, d'être dans la dimension de respect et être un Président de Ligue qui piétine la démocratie, qui piétine une structure, qui piétine les clubs. Je considère que la coupe est pleine et je vais profiter de cette tribune pour appeler tous les Présidents de club à créer cette structure.

Il est temps d'avoir ce contre-pouvoir dans cette Ligue et quand je dis dans cette Ligue, peu importe qui va la diriger, mais d'apporter un contre-pouvoir qui va apporter des intérêts collectifs au passage, on est les grands coupables de cela, nous les Présidents de club, car parfois on confond la concurrence sportive sur un terrain, il faut un vainqueur, il faut un perdant, il y a peut-être un match nul, avec la concurrence tout court, c'est-à-dire que l'on oublie que chaque problème que l'on vit, l'autre club le vit également.

Mais c'est ça qui fait la force d'un Président de Ligue qui se permet de faire de l'ingérence : il sait que nous sommes divisés, il sait que nous ne raisonnons que dans nos intérêts particuliers et il faut que ça s'arrête. Moi, je le dis, je considère que le District des Flandres a été attaqué et pas seulement son Président, et pas seulement son Comité Directeur mais il s'agit des Présidents de club que nous sommes.

On a été jugés et considérés comme des irresponsables, je considère que la légitimité de la tenue de cette AG est déjà la meilleure réponse mais elle n'est pas suffisante. Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est que nous, les Présidents de club, nous nous rassemblions pour qu'enfin nous discutions des vraies questions au niveau de la Ligue des Hauts de France. »

Intervention de Cédric Bettremieux

Cédric BETTREMIEUX remercie M. Dannely de son intervention. Il n'y aura pas de réponse développée compte tenu de l'absence de l'élu concerné. Il est précisé que la parole a toujours été laissée aux clubs, qu'il n'a pas d'autres choses à ajouter.

Intervention de Thierry Hocquaux

Thierry explique le déroulement des votes électroniques, et procède aux différents votes. Le pourcentage ne prend pas en compte les « votes blancs ».

2° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2019 à Esquelbecq

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**96,48%**	**1616**
Non	3,52%	59
Totaux	100,00%	1675

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2019 à Esquelbecq est approuvé.

3° Rapport financier de la saison 2019/2020

Luc Laforge, Valérie Ricouard (expert-comptable), Jules Froissart (Commissaire aux Comptes)

Intervention de Luc Laforge

Luc LAFORGE expose le fonctionnement du pôle « financier » qui fournit au Président du District et au bureau l'état décisionnel économique et financier nécessaire au pilotage opérationnel et stratégique du District des Flandres et de ses clubs. En cela, il accompagne les salariés du District dans la gestion d'activité et la prise de décisions tout en définissant les relations et les interfaces avec les clubs.
Ses activités principales sont l'élaboration des procédures et outils de gestion, la mise en place d'outils de reporting à destination du bureau du District, la définition des principales orientations de contrôle et de mise en place, la conception des tableaux de bord d'activité…
Cette organisation et le travail mis en place se traduisent dans le compte de résultat et bilan financier.

Intervention de Valérie Ricouard – Expert-comptable

Mme RICOUARD procède à la présentation des comptes au 30 juin 2020 et revient plus en détails sur différents point comme :

- La suspension des activités dans les clubs et donc l'impact notamment sur les amendes, les frais d'arbitrage et les activités en elles-mêmes du District en raison de la crise sanitaire.
- Le personnel car une partie est au chômage partiel.
- Le Fonds de solidarité au club et la participation du District à hauteur de 78 000 €.
- Le départ en retraite d'Ali Helal : charges du personnel et les provisions.
- Les subventions CTD.

Pour les ressources : 972 000 €, avec 50 % des ressources qui proviennent des subventions, la principale différence vient du poste du CTD. Mme RICOUARD précise à ce titre, un litige avec la Ligue par rapport à la date d'arrivée du CTD pour une somme de 22 000 €. Les baisses de subvention sont dues aux manifestations qui n'ont pas pu être réalisées, pas forcément dues au Covid.

La répartition des autres ressources se présente de la sorte :

- 15% proviennent des amendes (moins de commissions, etc…)
- 14% proviennent des ressources propres (cotisations, etc…)
- 13% liés aux frais de déplacements arbitres, observateurs
- 8% des recettes dites en atténuation

Pour les charges : 1 032 000 €

- 48% sont des charges du personnel dont le départ d'Ali Helal.
- 16% les frais fixes, malgré la crise, les charges sont engagées.
- 13% liés aux frais de déplacements arbitres, observateurs.
- 8% de frais fonctionnement et manifestations.
- 6% les investissements ou amortissements sur investissements.

Mme RICOUARD précise que le déficit de 60 000 € est impacté par le fonds de solidarité aux clubs de 78 000 €.

La présentation du patrimoine, composé à 69% de ses investissements : 942 774€ net d'amortissement est également présenté.

Au 30 juin, le District a 183 000 € de créances qui ne sont pas encaissées et 237 000 € de trésorerie qui tiennent compte de subventions perçues mais du fonds de solidarité qui n'a pas été décaissé au 30 juin mais après la clôture de la saison.

Intervention de Cédric Bettremieux

Le Président revient sur le travail quotidien accompli pour rétablir les finances du District.

Il précise que la Covid ne peut pas servir d'excuses pour les instances car les subventions ont été reversées. Les amendes ne financent pas les charges fixes, l'arrêt des compétitions et, par conséquent, les amendes n'impactent donc pas le District.

Il revient sur la nouvelle façon de fonctionner mise en place depuis 3 ans avec une validation en amont du pôle financier des projets et s'assurer de la cohérence qui avait été demandée par le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable. D'autres leviers ont également été mis en place comme le covoiturage, la visioconférence entre les 2 sites : Mons et Socx d'autant plus avec la crise sanitaire. On peut remercier le travail qui a été effectué et mis en place par nos bénévoles, les salariés et le personnel de l'antenne de Socx.

Intervention de Jules Froissart – Commissaire aux Comptes

« Aux missions qui m'ont été confiées lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels à l'exercice clos au 30 juin 2020 tels qu'ils sont joints dans mon rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid, ils ont été impactés par la pandémie sans que la mesure de cet impact ne puisse être chiffrée compte-tenu d'une activité partielle compensée pour partie par l'Etat, la Ligue et la FFF.

Bien que la Covid perdure, après cette clôture d'exercice, les dirigeants n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Fondement de cette opinion, référentielle d'audit, j'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France et j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion, les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie responsabilité du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance : j'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables sur la période du 10 septembre 2020 à la date d'émission de mon rapport et je n'ai pas fourni de service interdit régit par le code de déontologie par la profession du commissaire aux comptes.

Des informations sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, j'attire votre attention sur les autres créances dans l'annexe, il figure une créance classée depuis plus d'un an du Comité Départemental dont l'origine remonte à l'exercice 2016/2017 : il s'agissait du financement d'une opération organisée à l'échelon départemental organisée par les 3 Districts avec un accord de substitution de dépenses des Districts pour le Comité. Un plan d'échelonnement a été proposé et des accords ont été passés pour que cette créance soit apurée à moyen terme. Pour l'heure, il n'a pas été jugé opportun de doter une provision pour dépréciation.

Justification des appréciations : en application des articles réglementaires, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions énoncées précédemment, je ne prends pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolement.

J'ai également pour vérification spécifique pris par la loi, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Comité Directeur et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la gestion financière et les comptes annuels.

Une information spécifique, toutefois : je porte à votre connaissance la constatation d'irrégularités qui ont été commises dans votre association durant la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 susceptibles d'être qualifiées de délictueux fait l'objet de ma part d'un examen dans le respect de la norme 6-700.

Intervention d'un dirigeant présent dans la salle

Peut-on avoir des informations sur les faits délictueux ?

Intervention de Jules Froissart – Commissaire aux Comptes

M. Froissart invite les personnes intéressées à laisser leurs coordonnées et il leur expliquera directement car ce sont des faits antérieurs à l'équipe dirigeante en place.

Intervention de Thierry Hocquaux

Thierry explique le déroulement des votes électroniques, et procède aux différents votes. Le pourcentage ne prend pas en compte les « votes blancs ».

Validation des comptes du 30 juin 2020, lecture des rapports général et spécial de M. Froissart, commissaire aux comptes :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte des termes de ce rapport.

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**95,31%**	**1606**
Non	4,69%	79
Totaux	100,00%	1685

Approbation des comptes de résultat et bilans :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils ont été présentés, se traduisant par un déficit de 60 246 € (dont le Fonds de solidarité -77 890 € sans lequel il y aurait eu un excédent de 17 644 €) ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**97,33%**	**1640**
Non	2,67%	45
Totaux	100,00%	1685

Quitus aux administrateurs :

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne aux dirigeants et au commissaire aux comptes quitus entier et définitif pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**97,38%**	**1597**
Non	2,62%	43
Totaux	100,00%	1640

Affectation du résultat :

L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un déficit de 60 246 € décide d'affecter ce résultat en report à nouveau pour -60 246 €.

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**97,27%**	**1604**
Non	2,73%	45
Totaux	100,00%	1649

Intervention de Jérémy DEKEYSER, jeune Président de l'Union HALLUIN depuis le 30 août

« Petite réflexion sur le montant des amendes de 148 000 € et j'ai entendu beaucoup le mot « respect » sorti de votre bouche, je trouve que dans la volonté d'avoir un football de plus en plus propre, de plus en plus beau, je trouverai très intéressant d'avoir une réflexion sur ses 148 000 € d'amende qui proviennent des clubs, travailler sur une répartition des clubs qui jouent le jeu, répartir ce montant là sur des clubs que vous pourrez mettre en avant et de le redistribuer. J'ai pu noter que vous avez indiqué qu'il n'était pas nécessaire au fonctionnement du District, ce serait une réflexion « comment mettre en place pour que tout le monde puisse en bénéficier et l'intègre dans son projet club ? ».

Réponse de Cédric Bettremieux

Comme on en a parlé précédemment, on a travaillé sur la mise en place d'un bonus financier présenté par Pauline Blondeau lors de la dernière AG.

On attendait l'Assemblée de ce jour, une commission va être créée pour réfléchir et savoir comment articuler ce dispositif afin que chacun puisse en bénéficier, petit ou grand club, en intégrant beaucoup de critères et ne pas faire doublon avec la labellisation : il y a beaucoup de clubs qui aujourd'hui forment, se forment au niveau des parties administratives, participent à la vie des instances, etc.

4° Présentation de la liste

Intervention de Jérémy Lenoir, Président de la Commission Surveillance des Opérations Electorales

« Avec notre commission, nous nous sommes réunis le 10 septembre dernier au siège du District pour prendre connaissance des éventuelles candidatures pour le Comité Directeur pour le mandat qui va débuter dans quelques minutes.

Avec la commission, nous avons pu enregistrer une seule liste, une seule candidature : une liste qui s'appelle « Notre ambition commune » conduite par Cédric Bettremieux, 19 membres. Nous avons pu lors de cette soirée éplucher un par un les différents dossiers et je peux attester devant vous que chaque candidature est valable et entre dans les critères que l'on nous demande.

La commission a été saisie également du mail que vous avez reçu du Président de la Ligue, nous avons eu les éléments, la décision qui a été prise, c'est que nous allons nous réunir très rapidement avec les membres de la commission pour savoir qu'elles sont les suites que l'on pourrait éventuellement donner.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce mail aurait pu perturber fortement ces élections, j'étais très inquiet jusqu'au moment où l'on m'a annoncé que le quorum était atteint et permet de voter et délibérer valablement ce matin notamment pour l'élection de votre nouveau Comité Directeur. »

Présentation de la candidature « notre ambition commune » portée par Cédric BETTREMIEUX

Il invite l'ensemble des candidats de la liste présents ce matin à le rejoindre sur la scène.

Discours de présentation avec projection du programme en 10 points

Cédric précise que le projet et le bilan des 3 dernières années a été présenté aux clubs via l'envoi par courrier d'une plaquette de présentation. Cédric tient à remercier tous les bénévoles qui nous ont rejoint suite à notre élection et de la proximité avec les clubs qui sont devenus des acteurs à part entière du District.

Il reprend quelques thèmes qui ont changé le District avant de vous parler du programme de demain.
« Vous avez pu constater dans la plaquette un petit logo que l'on reprendra de plus en plus identifie les actions issues de proposition de club, comme la diminution de 50 % des amendes pour le forfait prévenu à l'avance. Le bilan s'appuie sur différents axes comme la proximité des clubs avec le numéro d'astreinte mis en place le week-end ou le soir, la lutte contre les incivilités, la prévention, les protocoles, forcément, si on va plus loin, la gestion d'un arbitrage innovante.
Ce sont des choses qui nous tenaient à cœur et le travail a été reconnu au-delà du District, effectivement, nous avons aussi des propositions de clubs qui ont été mises dans la politique sportive comme l'inversion des matchs afin de limiter les pratiques et limiter les arrêts abusifs, depuis que l'on fait cela, beaucoup moins de matchs sont remis et c'est surtout un gros travail au niveau du service compétitions…

Tout ceci est un projet dans la continuité basée sur les 10 points qui sont restés à l'identique avec une force et volonté supplémentaire (énumération des 10 points).

Pour mener à bien ce projet, cette liste est composée de 13 élus sortants et de 6 nouveaux candidats, une équipe d'avenir et d'expérience rassemblant des hommes et femmes motivés, de génération et d'horizon différents, décidés à s'engager et à poursuivre la construction d'un District innovant, structuré avec les besoins et surtout vos demandes.

En quelques chiffres : 100% de nos candidats sont licenciés et actifs dans un club, c'est important pour savoir la réalité sur les terrains, 46 ans, c'est la moyenne d'âge de l'équipe, 5 femmes sur 19 dont 1 Secrétaire Générale.

Pour nous, ce ne sont pas ces chiffres qui sont importants, c'est l'alliance de l'expérience et de la jeunesse dans leur domaine.

C'est une équipe qui est vraiment à votre service, une équipe pour continuer ce projet qui a été mis depuis 3 ans avec des compétences et aujourd'hui aussi bien avec des compétences tant professionnelles que sportives et de la présence chaque jour dans le club.

Quand je vous dis que c'est important d'être dans un club, vous savez, quand quelque fois on dit que le District prend des décisions totalement inadaptées, quand on est de retour dans notre club quelques heures après, on est en lien direct. Quand on vous dit que le terrain, c'est important, quand on vous dit que quand on est en Comité Directeur, il y a des personnes qui sont dans des clubs avec beaucoup plus de licenciés ou des clubs qui sont plus petits… C'est pourquoi, les décisions que l'on peut prendre dans le Comité Directeur peuvent avoir tout de suite les pours et les contres ce qui nous fait gagner un temps énorme.

Je mesure avec la sincérité le travail que cette équipe va devoir accomplir pour continuer à garder votre confiance, gagnée petit à petit depuis 3 ans. C'est pourquoi notre force d'aujourd'hui et de demain sera toujours de garder un œil dans les dossiers et un pied sur les terrains, équilibre essentiel pour notre District et qui a fait sa force depuis 3 ans.

C’est pour cela que les membres de notre équipe sont toutes et tous en activité dans un club comme Président, Secrétaire Générale, Educateurs et Dirigeants, une équipe formée d’hommes et de femmes au service des clubs et des licenciés. Réussir notre projet passe immanquablement par un comportement irréprochable et une confiance dans le travail donné à chacun dans le respect de la charte qui a été signée.

C’est aussi pour notre football, pour que nos futurs enfants et petits-enfants puissent partager notre passion du football alors, permettez-nous de continuer de faire de vous les acteurs de votre District, permettez-nous de vous apporter cette proximité, permettez-nous de faire du mot « respect » le socle de votre instance, permettez-nous de continuer cette lutte contre les incivilités et à protéger nos arbitres.

Permettez-nous, enfin, de continuer de faire vivre ce football loin des politiques, c’est pour cela que je vous demande avec force, conviction et motivation de mettre cette nouvelle équipe au travail au sein de votre District en faisant le choix de nous accompagner dans notre ambition qui est le football.

Intervention de Jérémy Lenoir et Thierry Hocquaux

Election des membres du Comité de Direction :

Vote pour ou contre la liste « notre ambition commune » portée par Cédric Bettremieux

	(Pourcentage)	(voix)
Pour	**94,04%**	**1547**
Contre	5,96%	98
Totaux	100,00%	1645

Jérémy Lenoir déclare que la liste « notre ambition commune » portée par M. Cédric Bettremieux est élue.

Intervention de Cédric Bettremieux

Il remercie Jérémy pour avoir conduit toute cette partie et aussi aux différents membres de Commission qui l’ont accompagné. Il remercie également les clubs pour leur confiance, confiance donnée à la liste.

Intervention de Monsieur Luc LAFORGE, Trésorier du District des Flandres

Il présente le budget prévisionnel de la saison 2020/2021.

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations, Engagements	122 000 €	Achats et frais fixes	150 000 €
Subventions	530 000 €		
		Commissions, missions, réceptions	107 000 €
Amendes	195 000 €	Aides aux clubs	50 000 €
Frais d'indemnité Arbitres	275 000 €	Frais d'indemnité Arbitres	275 000 €
Produits Financiers	10 000 €	Frais de Personnel	520 000 €
Produits exceptionnels	30 000 €	Actions et Manifestations	82 000 €
Sponsoring	28 000 €	Amortissements et provisions	56 000 €
Autres produits	60 000 €	Charges Exceptionnelles	10 000 €
TOTAL PRODUITS	1 250 000 €	TOTAL CHARGES	1 250 000 €

Approbation du budget 2020 / 2021

	(Pourcentage)	(voix)
Oui	**93,80%**	**1514**
Non	6,20%	100
Totaux	100,00%	1614

Intervention de Pauline Blondeau

Pauline BLONDEAU revient sur les éléments exposés dans le rapport moral et le développement des nouvelles pratiques qui peuvent répondre à des nouvelles attentes comme en témoigne l'augmentation de 16 % du football loisir.

Elle expose un nouveau dispositif conçu par le District des Flandres et qui pourrait être expérimenté au niveau national puisque celui-ci avait retenu l'attention toute particulière de Patrick Pion, Directeur Technique National adjoint, qui était présent lors de l'Assemblée Générale de juin 2018.

Le principe est de mettre en place une plateforme nommée « Meet Foot » : l'idée est de permettre aux clubs engagés en « loisir », de pouvoir former des équipes et pratiquer à la carte, selon leurs disponibilités de terrain, et avec une multitude de pratique : football à 5, à 7, à 10, futnet, fitfoot, foot en marchant…

L'idée, c'est de donner une offre de pratique multiple laissant une large autonomie aux clubs, sur le modèle des plateaux avec Pti'foot.

Pauline BLONDEAU revient également sur les actions menées dans le développement du e-foot avec la mise en place pendant la période de confinement d'un tournoi caritatif. Le constat qui a été établi, c'est que c'est une pratique qui doit être complémentaire et ne pas entrer en concurrence avec le football en herbe.

La crise sanitaire Covid a également nécessité le développement d'outils d'accompagnement avec un système de gestion spécifique des déclarations COVID.

159 déclarations ont été recensées depuis le début de saison, soit une moyenne de 26 déclarations de cas Covid au sein des clubs par semaine. Le nombre de clusters au sein des clubs est très restreint, fort du respect des protocoles sanitaires et de la pratique en plein air qui limite la transmission par rapport aux espaces clos.

Dans le cadre de la prévention, le District a décidé de faciliter les reports avec l'accord du club adverse, les directives fédérales nécessitant 3 certificats médicaux pour pouvoir reporter un match. La plateforme Covid orchestrée par Florence MUYLLE nécessite chaque semaine un travail important depuis le début de saison. Chaque club ayant procédé à une déclaration est recontacté dans les 2 à 3 jours afin de faire un point sur la situation et prendre les mesures adaptées.

Il est également indiqué que le District est dans l'attente de précisions concernant la généralisation du couvre-feu. L'instance ne dispose pas d'autres éléments. Une réunion a eu lieu mercredi avec les Présidents de Ligue et, à ce jour, nous n'avons pas eu de retours.

Le Comité Directeur sera amené à se réunir pour acter notamment les horaires sur les rencontres et fixer des heures limites de début des rencontres.

Intervention de Cédric Bettremieux

Cédric BETTREMIEUX revient sur la crise et le travail mené par les Présidents de Districts qui ont dû travailler seuls tout en sachant que les clubs étaient bien souvent informés par les médias avant les instances. Il revient sur le manque de retour des informations transmises par la Fédération et la LFA au niveau régional. Il précise que si le District ne communique pas, c'est par manque d'informations.

Il précise qu'il ne reviendra pas sur les éléments abordés en amont concernant l'envoi du mail du Président du la Ligue et que la meilleure réponse qui pouvait être donnée au mail était la présence ce matin et la conduite de cette Assemblée Générale qui a montré aujourd'hui l'intérêt porté pour le District, un intérêt pour le football et que ce football doit continuer à vivre loin de la politique et doit continuer tel qu'il doit et qu'on le connait chaque jour sur les terrains.

Cédric BETTREMIEUX clôt l'Assemblée Générale.